

Demande d'autorisation pour l'exécution de Travaux de FOUILLE pour le raccordement technique des propriétés privées

au Bourgmestre de la Commune de Mondercange

Données concernant le PROPRIETAIRE de l'immeuble :

NOM :	PRENOM :
N° : Rue :	TEL :
C.P. LOCALITE :	GSM :
TEL :	E-MAIL :

Données concernant l'ENTREPRISE exécutante :

NOM :	RESPONSABLE CHANTIER :
N° : Rue :	TEL :
C.P. LOCALITE :	GSM :
TEL :	EMAIL :
EMAIL :	

Adresse de l'exécution des travaux prévus dans le domaine public :

(A cocher ce qui convient)

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> Raccordement au « GAZ » | <input type="radio"/> Raccordement « TELEPHONE » |
| <input type="radio"/> Raccordement « EAU » | <input type="radio"/> Raccordement « ELECTRIQUE » |
| <input type="radio"/> Raccordement « ANTENNE COLLECTIVE » | <input type="radio"/> Autre : _____ |

Rues concernées par les travaux de fouille :

RUE :	entre maison N°: _____ et N°: _____
C.P. : LOCALITE :	

Date souhaitée du début de l'exécution des travaux : _____

Durée prévue des travaux : _____ max. _____ jours ouvrables

Le soussigné déclare que les travaux seront uniquement exécutés APRES l'obtention de toutes les autorisations nécessaires pour l'exécution des travaux projetés.

DATE : _____
(Signature + Cachet)

En annexe détail des documents qui font partie de la présente demande d'autorisation.

Documents à joindre à la demande d'autorisation :

Chaussée COMMUNALE	
•	un PLAN DE SITUATION détaillé avec indication précise de <u>tous</u> les travaux prévus à être exécutés dans le domaine public. L'emplacement exact (mesuré à partir des limites cadastrales du terrain) et les dimensions des fouilles et tranchées prévues à être réalisées dans le domaine public sont à indiquer soigneusement sur le plan de situation détaillé et dessiné à l'échelle (plan à remettre en 2 exemplaires)
•	une COUPE-TYPE détaillée de la / des tranchée/s projetée/s avec indication de tous les réseaux techniques souterrains <u>EXISTANTS</u> et <u>PRÉVUS à être posés</u> , y compris les diamètres des réseaux et leurs écartements réglementaires à respecter
•	un PLANNING détaillé se rapportant aux travaux prévus à être exécutés dans le domaine public
•	un PLAN DE SIGNALISATION ROUTIERE entièrement conforme au code de la route en vigueur et aux conditions du livret « <i>Commission de la Circulation de l'Etat – Signalisation des chantiers</i> »
•	L'AUTORISATION DE COMMERCE de l'entreprise exécutante
•	une copie du CERTIFICAT , en cours de validité, délivré par ALUGAZ resp. SUDGAZ qui prouve que l'ouvrier qui sera chargé avec l'exécution des travaux en question a suivi la formation spécifique et est autorisé à travailler à proximité immédiate de conduites de gaz
•	une Procuration avec formule d'engagement solidaire en cas d'association momentanée avec indication détaillée des coordonnées du mandataire responsable pour le déroulement du chantier

Chaussée de l'ETAT	
•	un PLAN DE SITUATION détaillé avec indication précise de <u>tous</u> les travaux prévus à être exécutés dans le domaine public. L'emplacement exact (mesuré à partir des limites cadastrales du terrain) et les dimensions des fouilles et tranchées prévues à être réalisées dans le domaine public sont à indiquer soigneusement sur le plan de situation détaillé et dessiné à l'échelle (plan à remettre en 2 exemplaires)
•	une COUPE-TYPE détaillée de la / des tranchée/s projetée/s avec indication de tous les réseaux techniques souterrains <u>EXISTANTS</u> et <u>PRÉVUS à être posés</u> , y compris les diamètres des réseaux et leurs écartements réglementaires à respecter
•	un PLANNING détaillé se rapportant aux travaux prévus à être exécutés dans le domaine public
•	un PLAN DE SIGNALISATION ROUTIERE entièrement conforme au code de la route en vigueur et aux conditions du livret « <i>Commission de la Circulation de l'Etat – Signalisation des chantiers</i> »
•	L'AUTORISATION DE COMMERCE de l'entreprise exécutante
•	une copie du CERTIFICAT , en cours de validité, délivré par ALUGAZ resp. SUDGAZ qui prouve que l'ouvrier qui sera chargé avec l'exécution des travaux en question a suivi la formation spécifique et est autorisé à travailler à proximité immédiate de conduites de gaz
•	Une copie de la PERMISSION DE VOIRIE DE L'ETAT valable, nécessaires pour toute intervention dans le domaine public / chemin repris / route nationale de l'Etat
•	une Procuration avec formule d'engagement solidaire en cas d'association momentanée avec indication détaillée des coordonnées du mandataire responsable pour le déroulement du chantier